

SYMPOSIUM INTERNATIONAL

La Pastorale de la Rue/Route



Cité du Vatican, 13-17 septembre 2015

PLAN D'ACTION

en réponse au phénomène
des enfants et des femmes qui gagnent leur vie dans la
rue ou qui y vivent, et de leurs familles

à la lumière des enseignements du Pape FRANÇOIS

et des conclusions de 8 rencontres internationales
et continentales organisées par le CPPMPD depuis 2003

DOCUMENT FINAL

Plan d'action

L'EVENEMENT

NOUS, qui avons participé au Symposium International de Pastorale de la Route et de la Rue, provenant de 42 Pays représentant tous les Continents du monde : Amérique, Europe, Moyen-Orient, Afrique, Asie et Océanie, et de 12 institutions catholiques et congrégations religieuses - Symposium organisé par le Conseil Pontifical de la Pastorale pour les Migrants et les Personnes en Déplacement grâce au soutien des institutions donatrices, et tenu en la Cité du Vatican, du 13 au 17 septembre 2015, sur le thème : **PLAN D'ACTION** en réponse au phénomène des enfants et des femmes de la route et de la rue que différents facteurs contraignent à gagner leur vie dans la rue ou à y vivre, à la lumière des Enseignements du Pape François et des conclusions des 8 autres précédentes rencontres internationales et continentales organisées par le CPPMPD depuis 2003, enrichi des présentations continentales sur le phénomène en question ayant précédemment fait l'objet des *Instructions sur la Pastorale de Route et de la Rue*, publiées par le CPPMPD le 24 mai 2007, et en référence aussi à la VIII^{ème} Rencontre Mondiale des Familles [USA, septembre 2015], à la XIV^{ème} Assemblée ordinaire générale du Synode des Evêques [Vatican, octobre 2015] et à l'Année Jubilaire de la Miséricorde [décembre 2015-2016] :

soumettons humblement, avec une dévotion et une obéissance filiales, à notre bien-aimé Saint-Père le Pape FRANÇOIS, les réflexions et les recommandations suivantes pour sa bienveillante considération :

REFLEXIONS :

NOUS, INSPIRES PAR LA PAROLE DE DIEU qui met en avant l'amour préférentiel de Dieu pour les pauvres : “Jugez pour le faible et l'orphelin, au malheureux, à l'indigent rendez justice ; libérez le faible et le pauvre, de la main des impies délivrez-les” [Ps 82,3-4] et “les miséreux et les pauvres cherchent de l'eau, et rien ! Leur langue est desséchée par la soif. Moi, Yahvé, je les exaucerai, Dieu d'Israël, je ne les abandonnerai pas” [Is 41,17] ; qui indique la voie du salut selon l'Evangile de Matthieu : “Car j'ai eu faim et vous m'avez donné à manger, j'ai eu soif et vous m'avez donné à boire, j'étais un étranger et vous m'avez accueilli, nu et vous m'avez vêtu, malade et vous m'avez

visité, prisonnier et vous êtes venus me voir” [Mt 25,35 ss] ; et qui nous rappelle notre vocation dans le contexte de la pastorale de la route et de la rue : “L'Esprit du Seigneur est sur moi, parce qu'il m'a consacré par l'onction, pour porter la bonne nouvelle aux pauvres. Il m'a envoyé annoncer aux captifs la délivrance et aux aveugles le retour à la vie, renvoyer en liberté les opprimés, proclamer une année de grâce du Seigneur” [Lc 4,8-19; cf. Is 61] ;

GUIDES PAR LES ENSEIGNEMENTS DE L'EGLISE: qu'“en même temps grandit la conscience de l'éminente dignité de la personne humaine, supérieure à toutes choses et dont les droits et les devoirs sont universels et inviolables. Il faut donc rendre accessible à l'homme tout ce dont il a besoin pour mener une vie vraiment humaine, par exemple : nourriture, vêtement, habitat, droit (...) de fonder une famille, droit à l'éducation, au travail, à la réputation, au respect...” (Concile Œcuménique Vatican II, Constitution Pastorale sur l'Eglise dans le monde de ce temps *Gaudium et spes*, n° 26) et, comme l'a affirmé le Pape Jean-Paul II, que la dignité de la personne humaine et le sens de son existence dans le monde ont définitivement été redonnés à l'homme par la rédemption réalisée au moyen de la croix [cf. *Redemptoris missio*, 1999, n° 2 ; cf. *Redemptor hominis*, 1979, n° 10] ;

DESIREUX DE DONNER AUSSI UNE NOUVELLE VOIX AUX PERES SYNODAUX QUI RECONNAISSENT :

dans *Ecclesia in Africa*, 1995, que, malgré les développements positifs réalisés, l'Eglise continue de déplorer et de condamner toutes les coutumes et pratiques encore présentes dans certaines sociétés africaines, qui privent les femmes de leurs droits et du respect qui leur est dû, tandis que l'Eglise s'efforce de contribuer à la conversion de l'humanité, en la conduisant à accepter le plan salvifique de Dieu à travers son témoignage évangélique, accompagné de l'activité caritative en faveur des plus pauvres et des plus nécessiteux(cf. nos 121, 139). Et dans *Africae munus*, 2011, que, dans le cadre de la mission de l'Eglise, de nombreux problèmes doivent être affrontés avec davantage d'engagement et à travers des actions plus coordonnées en Afrique et au Madagascar, tels que la question de la dignité et des droits de la femme, la contribution de celle-ci dans la famille et dans la société, qui sont encore loin d'être pleinement reconnues. L'accent a été mis en même temps sur les opportunités moins nombreuses reconnues aux femmes et aux jeunes filles par rapport à celles dont disposent les hommes et les jeunes garçons, sur les traditions ancestrales malsaines et les pratiques culturelles humiliantes, qui dégradent la dignité des femmes et des enfants, tout comme les différentes formes de mauvais traitements infligés aux enfants (cf. nos 56, 67) ;

dans *Ecclesia in America*, 1999, que l'Eglise en Amérique doit, dans ses initiatives pastorales, incarner la solidarité de l'Eglise universelle envers les pauvres et les marginalisés de tous genres ; que son attitude doit être une attitude d'assistance, de promotion, de libération et d'accueil fraternel. Le but recherché par l'Eglise est de garantir qu'aucune personne ne soit marginalisée (n° 58); dans *Ecclesia in Asia* de la même année, que le phénomène de l'urbanisation et de la naissance de grandes villes devient souvent un terrain fertile pour l'installation du crime organisé, du terrorisme, de la prostitution et de l'exploitation des catégories les plus faibles de la société. Semblablement, même si le tourisme est aussi une industrie légitime ayant ses propres valeurs culturelles et éducatives, il a, dans certains cas, une influence dévastatrice sur la physionomie morale et physique de nombreux Pays asiatiques, identifiable dans l'avitissement de jeunes femmes, et même d'enfants, exploités dans la prostitution (n° 7) ;

dans *Ecclesia in Oceania*, 2002, que l'apostolat social fait intégralement partie de la mission évangélisatrice de l'Eglise pour apporter au monde une parole d'espérance et contribuer au développement humain, à la promotion des droits humains, à la défense de la vie et de la dignité humaine, de la justice sociale et de la sauvegarde de l'environnement. De même, il doit agir avec détermination contre les injustices, la corruption, les menaces à la vie et les nouvelles formes de pauvreté nos 26 et 32). Dans *Ecclesia in Europa*, 2003, que l'Eglise tout entière est appelée à *donner un nouvel espoir aux pauvres*; que les accueillir et les servir signifie accueillir et servir le Christ (cf. Mt 25,

40) et que *l'Amour Préférentiel pour les pauvres* est une dimension nécessaire de l'être chrétien et du service de l'Évangile. Les aimer et leur témoigner de ce qu'ils sont tout spécialement aimés de Dieu signifie reconnaître que les personnes ont une valeur individuelle, au-delà de leur statut économique, culturel et social (n° 86) ,

dans *Ecclesia in Medio Oriente*, 2012, que, bien qu'ayant été traversée par des patriarches, des prophètes, des apôtres, des saints et des pères de l'Église, et étant le creuset des premières formulations dogmatiques, et riche de par ses diversités mais trop souvent restrictive et même violente, la région influence tous ses habitants et chacun des aspects de leur vie, les obligeant à vivre des bouleversements humains tragiques, Cette réalité exige que l'annonce de l'Évangile soit toujours accompagnée d'œuvres de charité, pour répondre aux exigences immédiates de tous et de chacun, indépendamment de leur religion, de leur parti ou de leur idéologie, dans le seul but d'assurer sur terre la présence de l'amour de Dieu pour l'humanité, et contribuer à la promotion des valeurs de la vie, de la justice et de la paix pour le bien du peuple et de la région (nos 8, 89, 31).

ET PROFONDEMENT TOUCHES ET INSPIRÉS PAR LA VISION PASTORALE RENFORCÉE DU PAPE FRANÇOIS QUI NOUS ENSEIGNE :

que la joie de l'Évangile remplit le cœur et la vie de ceux qui rencontrent Jésus. Ceux qui se laissent sauver par lui sont libérés du péché, de la tristesse, du vide intérieur, de la solitude. L'option pour les pauvres est une catégorie théologique, avant même d'être culturelle, sociologique, politique ou philosophique. Il est important d'identifier les nouvelles formes de pauvreté et de vulnérabilité, comme celles des femmes qui souffrent de situations d'exclusion, de mauvais traitements et de violence, du fait qu'elles ont souvent moins de possibilités de défendre leurs droits. Cela n'exclut pas que, parmi ces femmes aussi, on trouve des gestes admirables d'héroïsme quotidien pour défendre et protéger leurs familles dans leur vulnérabilité [cf. Exhortation Apostolique *Evangelii Gaudium*, 24 novembre 2013, nos 1, 198, 212] ;

La traite des êtres humains est une plaie dans le corps de l'humanité contemporaine, une plaie dans la chair du Christ. Elle est un délit contre l'humanité [cf. *Discours aux participants de la Conférence Internationale sur la traite des personnes humaines*, 10 avril 2014]. L'exploitation physique, économique, sexuelle et psychologique des hommes et des femmes, des jeunes garçons et des jeunes filles, enchaîne des dizaines de millions de personnes à l'inhumanité et à l'humiliation. Tout être humain – homme, femme, garçon, fille – est l'image de Dieu. Malgré les efforts importants de nombre de personnes, l'esclavage moderne continue d'être une plaie atroce, présente dans le monde entier, sur une large échelle, dans le tourisme également. Ce crime d'"humanité blessée" se cache derrière des attitudes apparemment acceptées mais, dans la réalité, il moissonne ses victimes par le biais de la prostitution, de la traite des êtres humains, du travail forcé, de l'esclavage, de la mutilation, du trafic d'organes, de l'usage de la drogue et du travail des mineurs. Il se cache derrière des portes fermées, en des lieux particuliers, sur les routes, dans les automobiles, les usines, les campagnes, sur les bateaux de pêche et bien d'autres endroits encore [cf. *Discours à l'occasion de la signature de la déclaration de leaders religieux contre l'esclavage*, 2 décembre 2014] ;

De nombreux enfants sont dès le début de leur vie rejetés, abandonnés, dérobés de leur enfance et de leur avenir. Leurs faiblesses, comme la faim, la pauvreté, la fragilité, l'abandon, l'ignorance ou l'incapacité doivent être autant de raisons de les aimer davantage, d'un cœur largement ouvert et avec plus de générosité. Chaque enfant marginalisé, refusé, qui vit dans la rue en mendiant et avec tous sortes d'expédients et sans instruction, sans soins médicaux, *est un cri qui remonte jusqu'à Dieu* et qui accuse le système que, nous, adultes avons construit. Malheureusement, ces enfants sont les proies de criminels, qui les exploitent pour des trafics et des commerces indignes, ou qui les forment à la guerre et à la violence [cf. *Audience*, mercredi 8 avril 2015]. La détérioration de l'environnement et de la société aussi touche spécifiquement les membres les plus faibles de la planète. Une véritable approche écologique devient toujours plus une approche sociale devant intégrer la justice dans les discussions sur l'environnement, pour être à l'écoute à la fois du

cri de la terre et de celui des pauvres. Dans le cadre d'un débat souvent dominé par les intérêts des plus puissants, une plus grande attention doit être accordée aux besoins des plus pauvres, des plus faibles et des plus vulnérables (cf. Lettre Encyclique *Laudato Si*, 24 mai 2015, nos 48, 49, 52] ,

Aussi le cœur de notre vocation de service est-il justement d'accueillir, avec tendresse et affection, l'humanité tout entière, surtout les plus pauvres, les plus faibles, les plus petits, ceux que, dans l'ultime jugement sur l'amour, Matthieu décrit comme ceux qui ont faim, soif, qui sont étrangers, nus, malades, en prison (cf. *Mt* 25, 31-46) (cf. *Homélie à la Messe d'inauguration du Pontificat du Pape François*, 19 mars 2013). Ainsi, tous sont encouragés à travailler pour aider les hommes, les femmes et les enfants esclaves, exploités, abusés en tant qu'instruments de travail ou de plaisir et qui sont souvent torturés et mutilés. Les gouvernements et les autorités civiles sont exhortés à agir avec détermination afin de supprimer les causes de cette plaie honteuse, indigne d'une société moderne (cf. *Angelus*, 8 février 2015). Les forces de l'ordre sont les premières à devoir combattre contre cette réalité tragique, et ce en appliquant rigoureusement la loi. En même temps, les agents humanitaires et sociaux doivent, en collaboration avec les forces de l'ordre, offrir aux victimes un accueil, une chaleur humaine et la possibilité de se reconstruire une nouvelle vie (cf. *Discours aux participants de la Conférence internationale sur la traite des personnes humaines*, 10 avril 2014).

AYANT ETE, DANS LES CONTEXTES SOCIAUX DE NOS MISSIONS, LES TEMOINS CONCRETS :

de ce que la pauvreté, l'urbanisation sauvage et la mondialisation, les guerres, les conflits sociaux, les abus psychologiques, physiques et sexuels dans les familles et dans la société, les abus et les violences domestiques, la désagrégation des familles, les exigences professionnelles compétitives, le manque d'opportunités, la traite des personnes, y compris le trafic d'organes et les enfants soldats, les pratiques ethniques et culturelles malsaines, le terrorisme et les troubles psychiques sont parmi les causes principales de l'existence des enfants et des femmes devant gagner leur vie sur la route ou vivre dans la rue ;

ACTION

DU FAIT QUE LA SITUATION S'AGGRAVE TOUJOURS PLUS, ET EN OBEISSANCE AUX PAROLES QUE LE PAPE FRANÇOIS NOUS A ADRESSÉES JEUDI 17 SEPTEMBRE 2015 : en témoignant de son estime profonde pour notre engagement dans la protection et la promotion de la dignité de ces enfants et de ces femmes, et parce que nous ne devons pas rendre les armes face aux difficultés qui défient notre conviction, celle-ci étant nourrie de la foi dans le Christ qui, jusqu'à la mort sur la croix, a prouvé l'amour préférentiel de Dieu le Père pour les plus pauvres et les plus marginalisés ; **L'EGLISE NE PEUT PAS RESTER SILENCIEUSE** et les Institutions ecclésiales **NE PEUVENT PAS FERMER YEUX** devant le phénomène néfaste des enfants et des femmes qui gagnent leur vie sur la route ou qui y vivent ; il est important d'impliquer les différentes expressions de la communauté chrétienne dans les différents pays, afin d'éliminer les causes contraignant les enfants et les femmes à vivre dans la rue/route ou à s'y procurer de quoi vivre ; nous ne pouvons pas nous dispenser d'apporter la bonté et la tendresse de Dieu le Père miséricordieux à tous, et en particulier aux plus faibles et aux plus défavorisés ; la miséricorde est l'acte suprême par lequel Dieu vient à notre rencontre, elle est la route qui ouvre le cœur à l'espérance d'être aimé pour toujours;

AVEC FORCE ET TOUS ENSEMBLE, NOUS PROPOSONS UN PLAN D'ACTION, DEVANT ETRE COMMUNIQUE A TOUTES LES CONFERENCES EPISCOPALES, AUX EVEQUES, AUX SUPERIEURS RELIGIEUX, AUX CURES DES PAROISSES, AUX RECTEURS DES GRANDS SEMINAIRES ET DES SEMINAIRES RELIGIEUX, AUX ECOLES, AUX ACADEMIES ET AUX UNIVERSITES CATHOLIQUES, AUX ORGANISATIONS ECCLESIALES CARITATIVES ET A

CELLES DE DEVELOPPEMENT, AINSI QU'AUX GOUVERNEMENTS ET AUX ORGANISATIONS INTERNATIONALES NON GOUVERNEMENTALES (ONG) ET :

NOUS LES EXHORTONS TOUS AVEC FORCE :

1. à respecter la dignité et les droits de chaque personne humaine, *créée à l'image et à la ressemblance de Dieu* (cf. Gn 1,26), indépendamment de son origine sociale, culturelle, religieuse, politique, ethnique ou professionnelle, tels qu'ils sont proclamés dans la Doctrine sociale de l'Eglise catholique (Pape Léon XIII, Lettre Encyclique *Rerum Novarum*, 15 mai 1891 ; Conseil Pontifical "Justice et Paix", *Compendium de la Doctrine sociale de l'Eglise catholique*, 2 avril 2004) et dans le Catéchisme de l'Eglise Catholique (cf. n^{os} 1928-1933, 2258, 2297).

NOUS REFUSONS MORALEMENT ET REPOUSSONS :

2. toutes les formes de violence, de traite, d'abus et d'exploitation infligées aux femmes et aux enfants, qui les obligent à vivre une vie dépourvue de dignité, et qui engendrent un impact négatif dévastateur sur la victime et sur la vie de sa famille, mais aussi sur toute la société ,
3. toutes les formes d'actes légaux et de politiques favorisant la prostitution volontaire ou forcée, une réalité qui déshonore et dégrade la dignité de la vie des enfants, des femmes et des hommes impliqués, causée par les différents facteurs socio-politiques, économiques, culturels et criminels, dans la crainte qu'une telle reconnaissance au plan légal puisse encourager ultérieurement les activités criminelles à l'origine de l'esclavage d'enfants, de femmes et d'hommes innocents en vue de les exploiter sexuellement ou pour le travail (cf. *Catéchisme de l'Eglise catholique*, n^o 2355).

NOUS DEMANDONS AVEC FORCE AUX ETATS/GOUVERNEMENTS :

4. de protéger par tous les moyens légaux les enfants et les femmes qui gagnent de quoi vivre dans la rue ou qui y vivent, qui sont souvent victimes des inconsistances socio-économiques, et/ou de la traite, et ce en soutenant les institutions et les procédures visant à leur libération, à leur réhabilitation, à leur réunification et à leur réintégration au sein des familles naturelles et de milieux sains, ainsi qu'à leur éducation et à leur offrir un travail digne ;
5. d'employer toutes les ressources, économiques et institutionnelles, dont ils disposent afin d'éliminer toutes les causes du phénomène des enfants et des femmes qui gagnent leur vie dans la rue ou qui y vivent, et d'appliquer et de mettre en œuvre les lois et les structures légales nécessaires pour remettre entre les mains de la justice tous ceux qui facilitent, encouragent, organisent ou utilisent toute forme d'exploitation des enfants et des femmes pour le sexe ou le travail, ou qui soutiennent les structures et les institutions qui ont ce but ,
6. de garantir aux enfants et aux femmes qui gagnent leur vie dans la rue ou qui y vivent, de même qu'à leurs familles, le *droit universel* à disposer d'une carte d'identité et d'autres documents légaux. D'assurer leur insertion comme bénéficiaires dans des programmes intégraux et inclusifs de développement, d'éducation, de santé et de logement, dans des projets internationaux et dans les politiques économiques nationales, régionales et communales, tout comme au sein de politiques et de services de protections.

NOUS EXHORTONS FERMEMENT LES CONFERENCES EPISCOPALES, LES EVEQUES ET LES SUPERIEURS GENERAUX :

7. à rédiger une lettre pastorale spécifique, au niveau national, diocésain ou des congrégations, dans le contexte de la prochaine XIV^{ème} Assemblée ordinaire générale du Synode des Evêques sur la famille, en proposant la tenue de conférences, de débats et de moments de prière [catholique/œcuménique/interreligieuse] *ad hoc* centrés sur la vie de la famille des enfants et des femmes qui gagnent leur vie dans la rue ou qui y vivent, en assurant la justice

sociale à leur égard, et en les considérant pas simplement comme des étrangers ou étant nécessaires de charité, mais comme des paroissiens et des citoyens ordinaires, détenteurs de droits et de dignité ;

8. à garantir l'institution, au niveau national et local, d'un centre spécifique pour la promotion, la coordination et la réalisation de tout ce qui doit être fait pour réduire le risque d'abus et d'exploitation des enfants et des femmes qui gagnent leur vie dans la rue ou qui y vivent, afin de les libérer et de les réintégrer ; à prendre toutes les dispositions nécessaires pour collaborer avec les autorités locales et civiles afin d'assurer à la justice tous les responsables et les violeurs impliqués dans toutes les formes de violence et d'exploitation envers les enfants et les femmes ;
9. A insérer des matières d'étude obligatoires sur le trafic d'êtres humains sous toutes ses formes, en particulier l'exploitation sexuelle et dans le travail des enfants et des femmes qui gagnent leur vie dans la rue ou qui y vivent, et ce dans le cadre des *curricula* de formation séminariste et religieuse, dans le catéchisme, et dans tous les instituts d'instruction catholiques tels que les séminaires, les écoles, les collèges et les universités, et dans la formation du personnel travaillant dans les organisations caritatives ou de développement,
10. A promouvoir, au niveau international, un *advocacy* et un *lobbying* contre toutes les formes d'exploitation sexuelle ou du travail, la violence à l'égard des enfants et des femmes, la prostitution, et pour soutenir les droits humains et les bénéfices sociaux en faveur de ces catégories de personnes vulnérables et exploitées, grâce à la participation de laïcs qualifiés et de personnes de bonne volonté.

NOUS, PARTICIPANTS, RATIFIONS :

11. de vouloir promouvoir nos recommandations, énoncées dans les numéros de 1 à 10, et réaliser, dans le même esprit, en collaboration avec les organisations nationales et diocésaines et les autres institutions ayant la même mission envers les enfants et les femmes qui gagnent leur vie dans la rue ou qui y vivent, par le biais d'événements organisés, travail de recherche, des moyens d'information et de travail en réseau, les recommandations que nous-mêmes avons présentées lors des Rencontres Internationales et Continentales de la Pastorale de la Rue précédentes tenues en 2003 ,
12. de partager, avec conviction, notre expérience et nos connaissances du phénomène en question, et d'offrir volontiers nos *good practices* d'accueil, de consultation et de soutien immédiat à tous les enfants et les femmes qui gagnent leur vie dans la rue ou qui y vivent, afin qu'ils puissent être libérés et puissent vivre une existence conforme à la dignité humaine. En même temps, nous exhortons les trafiquants, les exploiters et les clients à se convertir en abandonnant ces activités et à s'insérer dans des programmes de réhabilitation.

Cité du Vatican, 1^{er} octobre 2015